

der son acte constitutif et pour d'autres objets, et a constaté que les avis exigés par la cinquantième règle ont été dûment donnés.

Votre comité appelle l'attention de votre honorable Chambre sur le fait que la pétition est signée par les procureurs de la compagnie seulement et n'est pas revêtue du sceau de la corporation, comme le veut la trente-septième règle de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

*Président.*

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé au comité des Ordres Permanents.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (F) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Actes concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Bowell a présenté un bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes pétitions ou communications adressées au Gouverneur général, au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres, relativement à la commutation de la sentence de mort prononcée par le juge Harrison contre les deux indiens Chehalis, Peter et Jack, en novembre 1893, pour le meurtre de feu Albert Edward Pittendrigh, perpétré à New-Westminster, Colombie-Britannique, le 27 octobre 1892; copie de toutes réponses à ces pétitions et communications; copie de toute correspondance entre quelque membre du gouvernement et quelque personne relativement à la commutation de la dite sentence; copie de tous rapports ou communications adressés sur ce sujet par quelque membre du gouvernement à Son Excellence, ainsi que des réponses faites à ces rapports et communications; copie de tous ordres rendus en conseil portant sur la commutation de la dite sentence de mort en emprisonnement pour la vie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.